



4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

VINCENNES M&B NOTAIRES
M^e Valérie MESNAGER M^e Antoine BASSOT

ANNULE ET REMPLACE
LE PRECEDENT CERTIFICAT

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000.0 (mille virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : 1001 PLAISIRS, SASU en formation dont le siège social sera situé à 30/32 Boulevard De Sébastopol 75004 Paris FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 23/02/2024.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Farid Serrar la somme de 1000.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 21/08/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le

26 FEV. 2024

M^e Antoine BASSOT

Lutte contre le fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*

